



Accès à la formation

Prérequis

- La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une Licence de Droit, d'une Licence AES, ou encore des acquis professionnels validés.
- Des dérogations individuelles peuvent être accordées par décision de la commission d'équivalence pour les étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études des écoles de commerce (ou de formations équivalentes)

Candidature

- Les dossiers de candidatures se font via le site Apoflux de l'UPPA : <https://apoflux.univ-pau.fr>

Pièces à fournir

- Lettre de motivation (précisant la coloration choisie, voir consignes sur Apoflux...)
- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3)
- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

Contacts

**UNIVERSITÉ DE PAU ET
DES PAYS DE L'ADOUR**

Collège SSH
Sciences Sociales et Humanités

Bâtiment droit, économie, gestion
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 Pau Cedex
05 59 40 80 81

master.deg@univ-pau.fr
<https://college-ssh.univ-pau.fr>

Responsables pédagogiques

Hubert ALCARAZ
Professeur de droit public
Philippe Terneyre
Professeur de droit public

Master
DROIT PUBLIC

Droit et contentieux des contrats et des libertés

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Janvier 2023



<https://formation.univ-pau.fr/m-droit-public-dccl>

Présentation

Le Master Droit et contentieux des contrats et des libertés (DCCL), est une formation généraliste en droit public, qui offre 2 colorations autour, d'une part, des affaires et, d'autre part, des libertés.

Elle permet d'aborder toutes les grandes disciplines qui composent aujourd'hui le droit public et qui font son actualité et ses évolutions fondamentales.

Les colorations DPA (Droit public des affaires) et DPL (Droit public des libertés) sont très largement mutualisées, c'est à dire que la très grande majorité des cours est commune aux 2 colorations, ce qui offre une formation très complète en droit public, naviguant entre le droit et le contentieux administratif, le droit et le contentieux constitutionnel, le droit de l'Union européenne, les grands systèmes de protection des libertés, la commande publique et le droit des contrats, mais aussi les rouages internes actuels des entités publiques et para-publiques. Il s'agit d'acquérir des connaissances approfondies et une compétence essentielle qui est celle du raisonnement juridique.

Compétences

Les principales compétences et aptitudes des diplômés peuvent être décrites ainsi :

- développer une conscience critique des savoirs pour produire et conduire des analyses des situations juridiques et de l'état du droit (analyse technique et synthétique)
- régler une difficulté, contentieuse ou non, en apportant une solution bien fondée, convaincante et/ou innovante (maîtrise des règles juridiques, nationales et supra-nationales)
- identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique les ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le droit et les contentieux publics
- s'intégrer dans un environnement professionnel (sens des responsabilités et de l'organisation)
- conduire un projet ou une étude dans un cadre collaboratif
- communiquer, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère (savoir élaborer des rapports et documents de travail nécessaires à l'élaboration ou à l'exécution de projets étatiques ou locaux).

Insertion professionnelle

À la sortie du master, les débouchés sont nombreux puisque les compétences acquises permettent de faire face à n'importe quel problème juridique dans le champ du droit public, et même au-delà, offrant un très bon taux d'insertion professionnelle et autorisant des profils et des professions très variés (magistrats, juristes, avocats, consultants, responsables de la commande publique, agent de l'État ou des collectivités publiques, y compris territoriales, ou encore enseignant-chercheur).

- Concours administratifs de l'État (conseiller de tribunal administratif, ENM, École nationale de la santé publique, Instituts régionaux d'administration...) et des collectivités territoriales (attachés territoriaux, rédacteurs territoriaux...)
- Postes à responsabilités dans le secteur public, parapublic ou privé (avocat, juriste d'entreprise, consultants, responsables de la commande publique...)
- Carrières universitaires (enseignant-chercheur, chargé de recherche CNRS...)

